

**DURÉE**

2 jours / 14 heures
(consécutif ou en 2 parties)

RYTHME

Dates définies avec le client

PARTICIPANTS

10 personnes maximum

TARIF

1800 € intra / 650 € inter

Identification de l'action

Formation : Formation économique & sociale CSE – Élus au CSE Initiale

Référence : PROG-FPCSEES2J - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

Organisme : 3SAFE Morgan DETOISIEN

NDA : 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

SIRET : 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317 Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques

Objectif général : Permettre aux élus nouvellement membres du CSE de comprendre leurs missions économiques, sociales et environnementales, d'exercer leur mandat dans le cadre légal et d'appréhender les bases nécessaires à l'analyse de la situation de l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les rôles et missions du CSE.
- Exercer le mandat dans le respect du cadre légal : heures de délégation, statut protecteur, consultations.
- Découvrir la BDESE et apprendre à l'utiliser.
- Repérer les signaux d'alerte et les conditions de recours à l'expert.
- Comprendre les bases comptables : bilan, compte de résultat et indicateurs financiers.
- Analyser simplement la situation économique et financière de l'entreprise.

Public visé, prérequis et admission

Public visé : Membre nouvellement élu du CSE.

Prérequis : Être élu au CSE. Savoir lire le français.

Aucun prérequis technique spécifique en comptabilité ou en droit social.

Durée, rythme et modalités de déroulement

Durée : 2 jours / 14 heures (consécutif ou en 2 parties).

Rythme / période : Dates définies avec le client.

Participants : 10 personnes maximum.

Format : 100 % présentiel : 14 h.

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement.

Location de salle possible (nous contacter).

Délais d'accès : Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Contenu et progression pédagogique

1. Introduction et cadre général (0h30)
2. Attributions du CSE et communication efficace (3h00)
- Atelier : mise en situation lors des différentes missions.
3. Fonctionnement pratique du CSE et posture des élus (2h00)
- Atelier : local, moyens, heures, avis et consultations.
4. Droits d'alerte et recours à l'expertise (1h30)
- Atelier : mise en pratique des trois alertes.
5. Bases de la comptabilité d'entreprise (2h00)
6. Analyse simple de la santé financière (1h30)
- Atelier groupe : analyse de la BDESE et rendu d'avis.
7. Environnement économique et juridique de l'entreprise (2h00)
8. Évaluation et mises en situation (1h00)
- Atelier : simulation choisie par le groupe.
9. Conclusion / questions-réponses (0h30)



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 1800 € en intra (départements 14, 50 et 61); autres départements : nous contacter, frais de déplacement en sus. 650 € en inter / personne (calendrier sur 3safe.fr).

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs de résultats : Non applicable. Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Formateurs experts dans le fonctionnement du CSE, la communication et l'analyse financière et comptable. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.